FICHE DE POSTE – COORDINATEUR (COORDINATRICE) DU RESEAU D'ENTENTE LOCALE « GRANDS PREDATEURS » (H/F)

I. CONTEXTE

Le Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin (PNR ML) agit dans le cadre de sa Charte de Parc 2018-2033 en faveur des patrimoines naturels, paysagers, bâtis, culturels… La Charte met la préservation du patrimoine naturel au cœur du projet territorial.

Le PNR ML anime des programmes et des projets qui visent à améliorer la connaissance des patrimoines naturels, pour servir la protection, la restauration et la facilitation de l'expression de la nature au cœur d'un territoire habité, aménagé, exploité, visité (…) de manière durable et résiliente.

Depuis l'hiver 2017-2018, des cas de prédation par des grands canidés sont signalés sur la Montagne Limousine (brebis, veaux, chevreuils, …) et peuvent être rapprochés de signalements sporadiques de loups, émanant d'habitants du PNR. Interpellée par des éleveurs en début d'année 2018, la Région Nouvelle-Aquitaine s'est saisie de la question du retour potentiel du loup et a décidé de conduire une étude sur le plateau de Millevaches, épicentre régional des signalements de cas de prédation sur troupeaux domestiques.

En 2021, le PNR ML se voit confier la poursuite de l'initiative régionale sur son territoire de compétence en élargissant le sujet du loup aux grands prédateurs. En effet, les chiens divaguant, le chacal doré ou encore le lynx sont respectivement sources de prédations, de possibles incursions sur le territoire, ou encore à la recherche de nouveaux territoires de colonisation.

II. MISSIONS

1. Animer un réseau d'entente local

Il s'agit d'organiser, coordonner et consolider une démarche partenariale visant à créer un projet de territoire transposable à d'autres secteurs géographiques. Il s'agit de :

- Construire une gouvernance fonctionnelle avec l'établissement de commissions thématiques (élevage, sylviculture, biodiversité, dispositif de protection, suivi, expérimentations, tourisme, ...), d'un Comité technique et d'un COPIL.

- Réunir régulièrement (une fois par an) un COPIL transversal avec à minima l'Etat (DREAL, DDT, OFB), la Région, les acteurs agricoles, les représentants propriétaires forestiers (CRPF, ONF), acteurs naturalistes, experts, …).

L'objectif est de permettre la création d'un contexte favorable à une logique d'intervention, d'expertise, d'accompagnement, d'expérimentations, (…) tout en conservant le principe de partage et de collaboration avec le réseau officiel Loup / Lynx de l'OFB et d'un cadrage associé au Plan National d'Action sur le Loup.

Le loup est une espèce protégée. Parallèlement, sa présence est marquée par un fort niveau de prédations (ovins principalement, et veaux). Il est l'objet de forts clivages. Le réseau d'entente doit participer à réduire les tensions entre acteurs et permettre la mutualisation des moyens pour aider les éleveurs à faire face aux situations.

2. Suivre et analyser les loups en présence - Poursuivre la primo détection de nouveaux individus de loup ou d'autres espèces

En adéquation avec les fronts de colonisation des espèces et des incursions sur de nombreux territoires. Il s'agit de :

- Réaliser des acquisitions de données ciblées au regard de l'alimentation du faisceau d'indices de présence des espèces par secteur géographique – les loups en particulier. Le faisceau d'indices concernent l'ensemble des éléments (matières biologiques, témoignages, images, prédations de proies sauvages et domestiques, ...).

- Réaliser du piégeage photographique via un réseau de pièges via des méthodologies à adapter selon les situations connues, les modifications de comportement éventuelles des individus présents.

Une collaboration avec les chasseurs en particulier est à solidifier au même titre que les structures et personnes susceptibles de disposer de caméras automatiques. Un tel dispositif nécessite un temps de travail conséquent qui correspond à définir et valider des méthodologies, à solliciter les autorisations de pose de pièges auprès des propriétaires, à la pose, la relève, la bancarisation des données et leurs expertises (création d'information à diffuser).

L'expression de primo-détection employée vise à détecter la présence de nouveaux prédateurs (loup, lynx, chien errant, …) de manière ponctuelle ou permanente. Il s'agit par ailleurs d'analyser les marquages territoriaux éventuels et les effets sur les prédations.

- Animer l'application Smartphone permettant à tout un chacun de remonter des signalements de terrain ou suspicion. L'objectif de cet outil en test est d'améliorer et faciliter une collecte de données plus simple, plus ouverte avec une gamme d'indices plus élargie (prédation, trace, fèces, photographie, …). L'administration de l'outil, la bancarisation, la cartographie des données, est réalisée en régie par la personne recrutée qui se charge par ailleurs de relayer les informations et de contacter les services de l'OFB pour l'alimentation du réseau Loup/Lynx et permettre l'authentification (expertise) d'indices 'intéressants'. L'outil envisagé est pleinement articulé avec le réseau officiel Loup/lynx.

3. Orchestrer avec les services de l'Etat et les structures partenaires, l'accompagnement des éleveurs

Orchestrer l'accompagnement collectif dans certaines situations (formation, information) et individualisé (soutien administratif d'obtention des aides à l'équipement, à la déclaration des dommages, à l'acquisition et installation d'équipements d'effarouchement et de protection, …) des éleveurs impactés par les prédations ou qui pourraient le devenir. L'accompagnement consiste à créer des outils « sur mesure » de protection des troupeaux non pris en charge par les dispositifs d'aides (PNA), et qui leur seraient complémentaires (Cf. point 4).

Il s'agit également de poursuivre la création d'un maillage de volontaires formés (associations, éleveurs, agent du Parc, bénévoles) pour assister les éleveurs (surveillance, mise en œuvre des équipements de défenses, soutien psychologique, …).

4. Mettre en œuvre des expérimentations

En particulier les dispositifs de :

- Traçage génétique des prédateurs (origine, nombre d'individus, nouvelles modalités de suivis génétiques via l'ADN dans les eaux, boues, neiges, échantillons biologiques…)
- Expérimenter en partenariat avec l'OFB et sous réserve de leur accord, les prélèvements génétiques sur le bétail prédaté.
- Poursuivre le partenariat engagé initialement avec le CNRS de Montpelier pour automatiser les reconnaissances d'espèces sur photographie, traiter les banques d'images des pièges photographiques et les valoriser (Géonature). Le projet EcoSecrets est une application open-source adaptée aux suivis en milieu naturel basés sur les capteurs autonomes, tels que les pièges photographiques. Le Parc contribue à cet outil.
- Coordonner et contrôler le déploiement des chiens de protection :
    - Expérimenter auprès d'éleveurs volontaires des méthodologies d'élevage de chiens en contexte de prédation,
    - Participer au déploiement de chiens de troupeaux auprès d'éleveurs volontaires avec pour objectifs :
        - Familiariser la population locale (ainsi que les touristes) à un tel dispositif et son intégration (acceptation et compréhension).
        - Expertiser et analyser par tests comportementaux des chiens les effets sur les randonneurs, les chasseurs, le voisinage, les gibiers, et les troupeaux eux-mêmes (expériences comportementales aux stimuli ambiants)
        - Tester des remédiations en conséquence du point précédent via des accompagnement d'éleveurs demandeurs avec le soutien d'un éthologue (prestation)

- Expérimenter des protections de troupeaux à différentes échelles (pour un ou plusieurs éleveurs regroupés). Il s'agit d'expérimenter les méthodes, les outils techniques, les outils financiers, ... Il s'agit par ailleurs, d'expérimenter des solutions simples, complémentaires, peu chronophage, duplicable, tout en mesurant l'efficacité sur le niveau de prédation.

5. Communiquer

La communication sera en partie dépendantes des décisions de la gouvernance du réseau d'entente. En parallèle, le PNR ML créé une communication selon l'actualité et la perception du territoire face aux grands prédateurs. Enfin, des communications techniques et ciblées sont régulièrement produites auprès des éleveurs en particulier pour favoriser les fonctionnalités et méthodes déployées par l'OFB, du PNA, du Parc, ou de partenaires.

III. PROFIL

1. Connaissances

- Connaissances générales en écologie – compétences naturalistes (grande faune en particulier)
- Connaissances fines de la biologie, écologie et mœurs du loup
- Connaissances cynégétiques

- Connaissances législatives et réglementaires fines en matière de protection de l'environnement, notamment en matière de protection de la nature
- Connaissance des forces et faiblesses des différentes catégories d'acteurs du milieu rural, de l'élevage notamment du pastoralisme.
- Connaissance des grandes politiques publiques communautaires et nationales en milieu rural : agriculture, forêt, environnement, tourisme, …
- Connaissance des méthodes de traitement des données et de cartographie (SIG QGis)
- La connaissance du territoire serait très appréciée

2. Qualités et Aptitudes

- Qualités relationnelles impératives (aptitude à travailler en réseau et en équipe) – grands sens de l'écoute, de la pédagogie, de la médiation.
- Sens de l'organisation, rigueur, respect des procédures et des délais
- Capacité à développer des protocoles d'inventaires et les appliquer
- Rigueur dans le recueil et la saisie des données
- Maîtrise des outils de terrain (GPS, tablette, …)
- Maîtrise du SIG, notamment QGIS (import de données, saisie de données, Custom map, composeur d'impression dont atlas, analyses cartographiques…)
- Capacité à construire des documents graphiques clairs et informatifs
- Capacité à dispenser des conseils techniques sur le terrain, auprès des partenaires et des collègues
- Capacité de vulgarisation des savoirs, de conception et d'animation de projets
- Bonnes capacités rédactionnelles indispensables
- Adaptabilité, réactivité
- Maîtrise des aspects organisationnels, budgétaires et des relations partenariales.

3. Autonomie et responsabilité

La personne recrutée aura la charge et la responsabilité du bon déroulement de ses missions et travaillera sous la responsabilité du coordonnateur technique du PNR ML et en parfaite collaboration avec les agents du PNR ML en charge de missions aussi diversifiées qu'essentielles au bon déroulement du réseau d'entente Grands Prédateurs.

4. Formation

Diplôme d'ingénieur ou autre diplôme scientifique ou technique national ou reconnu par l'État sanctionnant une formation d'au moins 5 années d'études supérieures après le baccalauréat dans le domaine de l'environnement, de l'agriculture et de la forêt

Expérience similaire de 2 à 5 ans indispensable

Permis de conduire exigé.

IV. ORGANISATION DU POSTE

Temps de travail : Temps complet (35h)

Recrutement Catégorie A de la Fonction Publique Territoriale

Rémunération calculée selon la grille de la fonction publique territoriale (Ingénieur) et régime indemnitaire.

Poste à temps complet à pourvoir au 1er janvier 2026

Lieu de travail : Millevaches (19) avec de nombreux déplacements

V. MODALITES DE RECRUTEMENT

Adresser votre candidature à Monsieur le Président (lettre de motivation + CV avant le 4 décembre 2025 sur le site emploi-territorial.fr

Renseignements techniques : Guillaume Rodier, responsable technique : g.rodier@pnr-millevaches.fr – 06.77.83.91.06